ATTESTATION DE MONTAGE DES STUCTURES PROVISOIRES

(Ossatures, chapiteaux, tribunes, gradins, espaces scéniques, autres….)

Je soussigné(e),

agissant en qualité d'organisateur, propriétaire, installateur (1)

garantit :

- d'une part que l'établissement ou la manifestation dénommé(e) :

prévu(e) le :

réceptionné(e) sous le numéro (2) :

est maintenu(e) en bon état et n'a subi aucune modification depuis le derniers contrôles

- d'autre part, que l'ensemble des structures utilisées pour la manifestation précitée (ossature, gradin, espace scénique, …)

-

-

-

-

Ont été montées selon les plans de montage réceptionnés et joints au registre de sécurité, et conformément aux règles de l'art.

Fait à

Le

(1) rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).
(2) numéro de l'extrait du registre de sécurité uniquement pour les CTS.

Date de dépôt :
N°de dossier : CTS

DEMANDE D'INSTALLATION DE CHAPITEAU TENTE OU STRUCTURE (CTS) POUR UNE MANIFESTATION RECEVANT DU PUBLIC

Dossier à déposer 1 mois minimum avant la date de la manifestation pour tout établissement dont l'effectif est supérieur à 19 personnes ou pour tout groupe de structures non accolées, distantes de moins de 8m

1- DEMANDEUR (bénéficiaire de l'autorisation et responsable de la manifestation)
NOM, Prénom : (pour les personnes morales : nom du représentant légal ou statutaire)
Adresse : Code postal : Commune Téléphone : Courriel : @
2- PROPRIETAIRE DU TERRAIN D'IMPLANTATION DU CHAPITEAU, TENTE OU STRUCTURE
NOM, Prénom : Adresse Code postal : Commune : Téléphone : Courriel : @
3- DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION
Désignation de la manifestation Date de la manifestation Activité projetée Effectif public attendu Effectif personnel prévu Surface réservée au public en m² Adresse Code postal : Commune :
4- CHAPITEAU, TENTE OU STRUTURE
Description des installations :
5- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR
Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles et prescriptions relevant de la règlementation sécurité, ainsi que toutes celles qui me seront notifiées par le service instructeur de la présente demande. Conformément à l'article R123-43 du CCH, en tant qu'exploitant de la manifestation, je m'assurerai que toutes les installations et les équipements seront établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions du règlement de sécurité. J'accepte de recevoir par **courrier électronique** les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à mon adresse électronique.
6- SIGNATURE
Nom : Date : Signature :

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

- ✓ Autorisation du propriétaire du terrain privé où est prévue la manifestation
- ✓ En cas d'occupation du domaine public : fournir copie de la demande faite aux services municipaux
- ✓ Plan de situation du terrain où est prévue la manifestation indiquant :
  - Le nom des voies d'accès du terrain
  - L'implantation des poteaux à incendie situés à proximité du terrain (à moins de 200m)
- ✓ Plan masse côté indiquant :
  - L'implantation de la structure par rapport aux constructions existantes et aux limites parcellaires du terrain
  - La zone d'ancrage et d'haubanage
  - Les zones barriérées, non accessibles au public
  - Les accès existants sur le terrain avec indication de leur nature (portail motorisé ou manuel, dimension…)
- ✓ Plan intérieur côté du chapiteau ou de la structures avec indications des :
  - Aménagements intérieurs (gradins, mobilier…)
  - Accès et sorties de secours côtés
  - Emplacement de l'éclairage de secours
  - Emplacement des extincteurs
- ✓ Extrait du registre de sécurité en cours de validité (CTS) :
  - Validité sous le n° le
  - Par la Préfecture de
  - Pour une vitesse de vent de km/h et une épaisseur de neige de cm
  - Date et signature de cet extrait par le propriétaire et l'organisateur

- ✓ Dans le cas d'utilisation d'appareils électriques ou de chauffage rapport de vérification périodique de ceux-ci (réalisé par un technicien compétent ou un organisme agréé)
- ✓ Rapport de vérification périodique des extincteurs, alarme incendie, éclairage des secours
- ✓ Dans le cas de gradins ou tribunes démontables, le rapport de vérifications et conformité de ceux-ci.

INFORMATIONS

La présente demande doit être fournie en **DEUX EXEMPLAIRES**
1 mois avant la date de la manifestation ou **2 mois avant pour une activité de type T.**